



Atelier de travail n°4

"La fonction d'observatoire
ou la nécessité de pouvoir
disposer d'indicateurs au
service d'une politique de
professionnalisation
cohérente ?"

Le point de départ de l'atelier fut une présentation des problématiques essentielles de l'observation et des implications pour les métiers du sport (Power point joint).

Les différentes interventions et débats ont fait ressortir les points suivants.

- Constat partagé d'une forte demande d'observation au regard de la complexité des évolutions actuelles et des décisions à prendre. L'évolution des certifications, les différentes formes de professionnalisation dans les associations, le sentiment d'absence d'état des lieux sont autant d'éléments soulignés par les intervenants.
- Face à cela, le sentiment dominant est celui d'une abondance de chiffres qui ne « nous » concernent pas directement ou bien qui ne sont pas exploitables par « notre » instance. Donc il est fait état d'une forte hétérogénéité des demandes selon le point de vue des employeurs, des salariés, des institutions.
- Beaucoup de prises de paroles soulignent les caractéristiques de labilité et de fluctuation rapide des phénomènes qui nous concernent.
- Il en ressort un certain nombre d'interprétations divergentes sur la réalité de l'emploi, le niveau de compétence réellement nécessaire ou encore les moyens les plus adéquats de la professionnalisation des structures. Certains indicateurs sont discutés.
- Il est souvent fait référence au problème de la compétence à l'observation, justifiant des recours externes aux structures pour effectuer cette mission. Il est également fait mention des ressources financières pour la mise en œuvre d'une démarche d'observation répondant aux attentes.

Ces différents constats permettent de renforcer les idées suivantes, éventuellement sources de travaux pour la suite de la démarche entreprise.

Le besoin se fait sentir de mieux caractériser les questionnements selon les types de structures, de collectivités ou d'institutions. Si les questions de la réalité de l'emploi dans les secteurs reviennent le plus souvent, les questions de situation de ces emplois, des compétences attendues, des formations aux métiers sont également présentes. Il s'agit alors de mieux cerner les différentes méthodologies, données et types d'interprétations possibles. Quelques démarches se font jour dans cette voie telle celle du Pôle national de ressources des sports de nature avec l'édition d'un guide méthodologique de l'observation.

Les points de vue convergent pour une coordination à opérer entre une vision souvent nationale et verticale, telle celle d'un secteur d'emploi ou une discipline sportive et une vision territoriale saisie au niveau d'une région ou d'une collectivité. Il y a manifestement là une source de pertes de repères et d'absence de lisibilité suffisante pour les décideurs. Une instance ou un lieu au sein duquel pourraient s'effectuer ces échanges semble important.

Il semble maintenant nécessaire de procéder à des formes d'échanges, de communication et de mutualisation des données concernant les métiers du sport. Si chacun exerce ses propres interprétations en fonction de ses questionnements, il semble que beaucoup de données primaires puissent faire l'objet d'une mise à disposition sans que le caractère stratégique de l'observation en soit altéré. C'est ainsi que certaines études quasi redondantes pourraient être évitées si la diffusion leur synthèse ou vulgarisation en direction des décideurs était assurée. Ceci passe également par une capacité de mise à jour permanente des données pour que l'on puisse saisir certaines dynamiques sans recourir inutilement à une nouvelle quête de données.

Les moyens concrets d'une telle ambition sont à étudier.